



# UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE FORMATION & pour élu-es & collaborateurs d'élu-es locaux

Nîmes (30), du mardi 18 au vendredi 21 août 2009  
Université site Uauban, rue du Docteur Georges Salan

## Quelles perspectives écologiques pour les collectivités territoriales ?

### bulletin d'inscription

/ valant convention simplifiée de formation /

nom / prénom : .....

adresse : .....

code postal : ..... ville : .....

téléphone : ..... télécopie : .....

e-mail : .....

mandat électif et délégation éventuelle : .....

adresse (complète) de la collectivité : .....

s'inscrit à l'action de formation organisée par le Cédis à Nîmes (30), du mardi 18  
au vendredi 21 août 2009.

Le coût sera budgétisé au titre de la formation des élus locaux, selon les termes de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 modifiée par les lois n° 99-586 du 12 juillet 1999 et n° 2002-276 du 27 février 2002, de la décision ministérielle du 15 juillet 2008. En cas de désistement, si l'organisme n'est pas prévenu 8 jours avant la date de la formation, le coût restera à la charge de la collectivité. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée le 8 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles communiquées vous concernant.

À ....., le .....

signature

cachet de la collectivité  
(obligatoire)

### TARIFS

- Stagiaires des communes et intercommunalités :
  - moins de 1000 hab : 120 Euros
  - de 1000 à 3500 hab : 180 Euros
  - de 3500 à 9000 hab : 300 Euros
  - de 9000 à 20000 hab : 450 Euros
  - de 20000 à 40000 hab : 600 Euros
  - de 40000 à 70000 hab : 800 Euros
  - de 70000 à 100000 hab : 1000 Euros
  - plus de 100000 hab : 1200 Euros
- Stagiaires des départements et régions : 1400 Euros
- Stagiaires des arrondissements (PLM) : 1400 Euros

### CENTRE AGRÉÉ POUR LA FORMATION DES ÉLU-ES LOCAUX

105-107 boulevard de Chanzy,  
93100 Montreuil  
Tél : 01 41 58 52 40  
Fax : 01 42 87 05 80  
cedis@cedis-formation.org  
http://www.cedis-formation.org